

Accidentalité routière en Eure-et-Loir

Baromètre mensuel - Août 2019

(données non-consolidées)



Au mois d'août, 3 personnes ont perdu la vie dont 2 sur autoroute. Vitesse, fatigue et non-respect des distances de sécurité sont les facteurs principaux d'accidents sur les grands axes.

Données mensuelles

Accidents

2018 : 22

2019 : 16

Tués

2018 : 1

2019 : 3

Blessés

2018 : 43

2019 : 21

Blessés Hospitalisés

2018 : 20

2019 : 13

Baromètre national d'août

	Août				Depuis le début de l'année			
	2019	2018	Différence	Evolution	2019	2018	Différence	Evolution
Accidents	4 314	4 156	158	3,8%	56 343	55 851	492	0,9%
Victimes	5 942	5 653	289	5,1%	73 946	73 343	603	0,8%
Tués	290	246	44	17,9%	3 283	3 278	5	0,2%
Blessés	5 652	5 407	245	4,5%	70 663	70 065	598	0,9%

* Victimes sur la route : somme des tués et des blessés, hospitalisés ou non

Localisation des accidents mortels

● Accidents mortels du mois



Cumul des accidents mortels de janvier à août

	acc. mortels	Tués
2019	22	23
2018	14	16
2017	30	40
2016	14	17
2015	20	21
2014	25	25
2013	19	23
2012	25	26
2011	23	24

Donner l'exemple, sensibiliser les enfants à la bonne conduite



Sensibiliser les enfants au Code de la route implique de **donner l'exemple et d'adopter soi-même un comportement adapté sur les routes**. Apprendre dès l'enfance les panneaux de signalisation, les règles et les dangers spécifiques aux différents modes de déplacements, amène les plus jeunes à identifier les dangers et à prendre les bons réflexes. Comment faire comprendre les enjeux de la circulation ?

Dans la rue, l'enfant est particulièrement vulnérable. Petite taille, comportement imprévisible, mauvaise appréciation des risques, les enfants de 0 à 14 ans représentent 24 % des piétons blessés dans des accidents de la route. Il est donc important de leur apprendre très tôt les règles élémentaires de sécurité.

Expliquez de manière pédagogique les règles à observer lorsqu'on est piéton. Par exemple :

- Emprunter les passages piétons.
- Traverser lorsque le bonhomme est vert.
- Vérifier que les véhicules soient arrêtés avant de traverser, y compris sur un passage piéton.
- Avant de traverser, il faut regarder « à gauche, puis à droite, et encore à gauche ». Comme un rituel, vous pouvez le répéter avant chaque traversée afin que l'enfant s'en souvienne.
- Ne pas courir sur les voies de circulation ou jouer au ballon sur un trottoir. Tout ce qui pourrait amener un enfant qui joue à réagir de manière spontanée, est à proscrire.
- Si l'enfant est à vélo, il doit rester sur le trottoir jusqu'à ses huit ans. Au-delà, il devra emprunter les pistes cyclables.
- Si l'enfant est en roller, en trottinette ou en vélo, penser à l'équiper : casque, genouillères, coudières, gants, protège-poignets, et gilet rétro-réfléchissant en cas de mauvaise visibilité.
- Sur une route sans trottoir, il faut marcher à gauche pour voir les voitures arriver en face.



Tant que les enfants n'ont pas assimilé ces règles de prudence, il est important de rester auprès d'eux, de les accompagner.



Source : Site sécurité routière

Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir

Adresse : 17 place de la République - CS 40517 - 28008 Chartres cedex

Site Internet : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/>

Contact : Service de la Sécurité, de l'Éducation Routière et des Bâtiments (SERBAT)

☎ : 02 37 20 40 60

Sources des données : SERBAT / BSR / ODSR